

Réforme ferroviaire.

Consultation du CER du 26 mars 2015 : 250 cheminot(e)s et personnels CE interpellent la directrice de région



Nantes le 3 avril 2015

A l'appel de la CGT et de Sud rail, 250 personnes se sont rassemblées à Nantes afin de mettre la consultation du CER sur les conséquences de la loi du 4 août portant réforme du système ferroviaire sous la vigilance des cheminot(e)s. Afin d'interpeller directement les dirigeants de la région, cette assemblée a envahi la séance plénière alors que l'expertise Degest venait d'être présentée aux élus. De nombreuses inquiétudes ont été exprimées : Emplois, salaires, conditions de travail, avenir de notre entreprise et du réseau ferroviaire. Les conséquences de la réforme se font déjà âprement sentir.



**3000 pétitions régionale
ont été remises à la direction
Pour le service public ferroviaire**

Toutes les cheminotes de l'agence paie et famille sont venues spontanément exprimer leur désarroi face à leur impossibilité de remplir correctement leur mission avec une charge de travail en hausse, un outil informatique défaillant et un rattachement à l'EPIC de tête les éloignant encore plus des cheminot(e)s. La directrice de région, a aussi été mise à mal par l'intervention de l'ensemble du personnel du CER en grève ce jour là. Il est bien plus difficile pour elle de repousser les discussions relatives au financement des activités sociales de proximité quand elle trouve face à elle des salariés qui risquent de perdre leurs emplois !

La CGT FORCE DE PROPOSITIONS !

- ➡ Pour mieux produire : Nous proposons des établissements multi-activités au sein des EPIC Mobilités et Réseau. Nous proposons aussi que l'EPIC de tête soit présente à tous les niveaux de l'entreprise pour jouer son rôle intégrateur.
- ➡ La CGT propose des Comités Territoriaux du Groupe Public Ferroviaire pour prendre en compte les questions économiques des 3 EPIC au plus près des cheminots et maintenir leurs activités sociales de proximité.

La réforme du ferroviaire n'est évidemment pas à déconnecter des politiques d'austérité libérales menées dans notre pays. La loi Macron est aussi une attaque contre les chemins de fer. Elle autoriserait les lignes régulières inter-régionales par car à la place des trains !



**Cheminots à Paris
le 9 avril**

Afin de permettre la mobilisation du plus grand nombre, des préavis de grèves couvrant la période du mercredi 8 avril 20h00 au vendredi 10 avril 8h00, ont été déposés dans les établissements: TGV ; TER ; INFRAPÔLE ; INFRALOG ; MATÉRIEL.

Départ de Nantes à 8h00

Départ d'Angers à 8h39

Départ du Mans à 9h36